

**DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE L'EYRE
COMMUNE DE BELIN-BELIET**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
DOSSIER DE DECLARATION DE PROJET VALANT MISE EN
COMPATIBILITE N°1 DU PLU DE BELIN-BELIET**

Par arrêté du 14 octobre 2016, la Communauté de Communes du Val de l'Eyre a prescrit l'ouverture d'une enquête publique pour le dossier de déclaration de projet valant mise en compatibilité n°1 du PLU de la commune de BELIN-BELIET afin de permettre l'ouverture d'une nouvelle carrière par la société FABRIMACO sur le site lieu-dit « LA GRAVE ». Cette enquête portera à la fois sur l'intérêt général de l'opération et sur la mise en compatibilité du plan qui en est la conséquence. La Communauté de Communes du Val de l'Eyre, à la demande de la commune de BELIN-BELIET, avait délibéré le 29 mars 2016 afin d'engager une procédure d'ajustement du PLU actuel et en cours de révision. La mise en compatibilité du document d'urbanisme porte sur le reclassement des parcelles concernées (A19 et A20-21-22 pour partie) situées en zone Nf du PLU actuel en zone Nf* après mise en compatibilité, correspondant plus particulièrement aux zones naturelles forestières autorisant l'exploitation des carrières et les activités qui y sont liées.

Pendant l'enquête qui se déroulera du 02 novembre 2016 au 02 décembre 2016, le dossier de déclaration de projet (notice de présentation, notice complémentaire, évaluation environnementale) et les documents annexés seront déposés à la mairie de BELIN-BELIET où le public pourra prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture. Les observations pourront également être adressées par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de BELIN-BELIET.

Le commissaire- enquêteur madame Odile NEUMANN, ou son suppléant monsieur Hugues MORIZOT, sera présent à la mairie de BELIN-BELIET :

- le lundi 07 novembre 2016 de 14 heures à 17 heures
- le lundi 14 novembre 2016 de 14 heures à 17 heures
- le lundi 21 novembre 2016 de 14 heures à 17 heures
- le lundi 28 novembre 2016 de 14 heures à 17 heures
- le samedi 26 novembre 2016 de 9 heures à 12 heures

A la fin de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront consultables pendant un an, à la mairie de BELIN-BELIET, au siège administratif de la CdC du Val de l'Eyre, 20, route de Suzon 33830- BELIN-BELIET et sur le site www.valdeleyre.fr.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre est compétent pour adopter la mise en compatibilité N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de BELIN-BELIET.